



COVID-19

Développer le contenu Web en tant que gouvernement

Pour discussion
Comité de gestion des thèmes

26 mars 2020



Objectifs de l'approche



Pour les utilisateurs :

- Des renseignements et des services clairs et faciles à comprendre
- Source unique de confiance
- Une expérience utilisateur cohérente

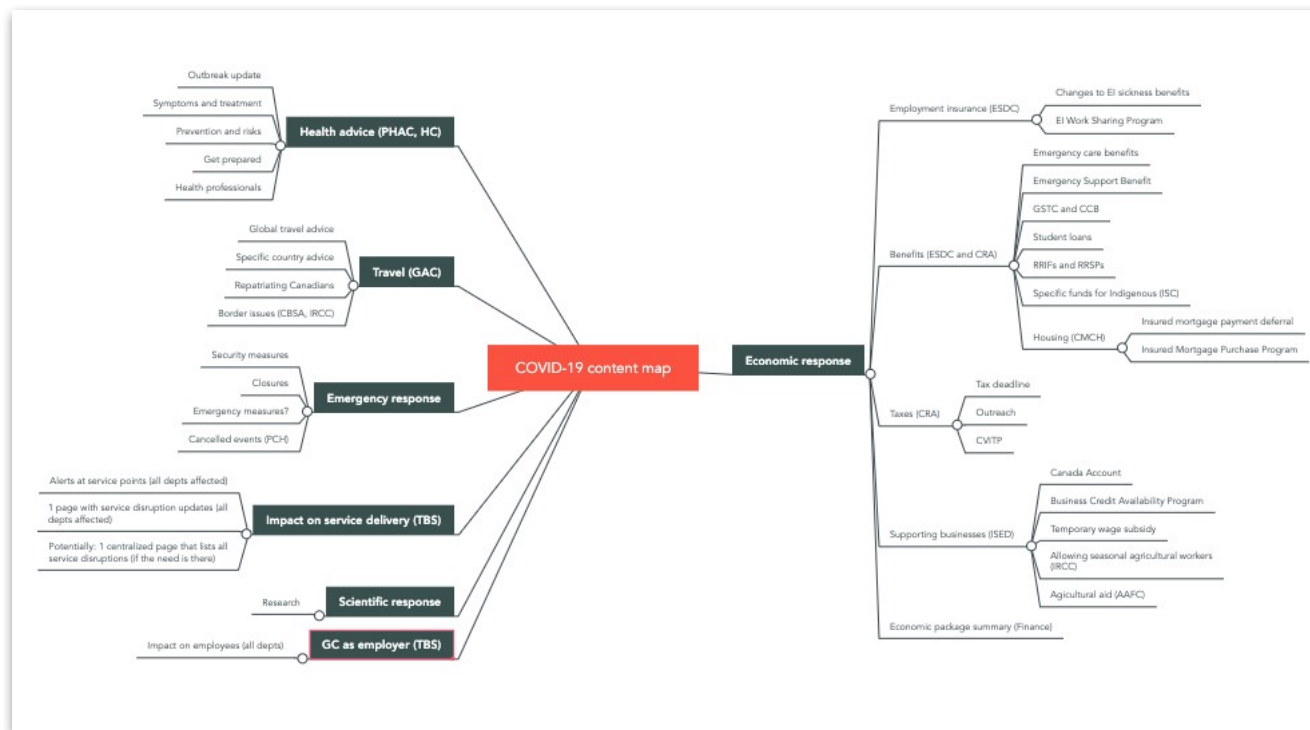
Pour les organisations :

- Éviter le dédoublement des efforts
- Des rôles et des responsabilités clairs
- Être mieux positionné pour les changements futurs

Une vue à vol d'oiseau



Même s'il ne devrait y avoir qu'une seule source faisant autorité, le contenu lié à la COVID-19 s'étend sur plusieurs thèmes et sujets.



[Carte du structure du contenu](#)
[Inventaire du contenu](#)

La COVID-19 touche la majorité des thèmes de Canada.ca



Santé	Voyage	Emplois	Immigration	Entreprises
Prestations	Impôts	Sécurité nationale	Police, justice et urgences	Science
Fonction publique	Canada et le monde	Culture, histoire et sport	Argent et finances	Transport

Légende



Possède du contenu COVID-19 en ce moment



Contenu COVID-19 anticipé bientôt

Approche gouvernementale globale



- Coordonnée de manière centralisée via **canada.ca/le-coronavirus** et les pages qui s'y rattachent
- Les annonces et le contenu **ne doivent pas être dédoublés** d'un ministère à l'autre

Au niveau ministériel



Se concentrer sur :

- les modifications des programmes et des services
- les perturbations de service
- les lignes directrices pour les employés, en coordination avec le SCT
- l'identification et la mise en relation avec vos partenaires au sujet du contenu collaboratif à venir

Exemple : Modifications à prestation canadienne pour enfants



- **Annoncé par** : Finances Canada
- **Touche** : le thème des prestations (EDSC)
- **Changements à** : la livraison des prestations d'ACE (ARC)

Situation actuelle : dédoublement des informations générales



Soutien aux particuliers

Finances

← Retour à la liste des mesures

Soutien aux entreprises →

Soutien aux particuliers et aux familles

Hausse des montants de l'Allocation canadienne pour enfants

Nous versons 300 \$ de plus par enfant par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) pour 2019-2020. Cela signifie environ 550 \$ de plus pour une famille moyenne.

Cette prestation sera versée dans le cadre du paiement prévu de l'ACE en mai.

Les personnes qui reçoivent déjà l'Allocation canadienne pour enfants n'ont pas à présenter une nouvelle demande.

Présenter une demande d'Allocation canadienne pour enfants

Pour les individus

EDSC

► Assurance-emploi

▼ L'Allocation canadienne pour enfants

- Les bénéficiaires admissibles recevront 300 \$ de plus par enfant lors du paiement régulier de l'ACE du mois de mai.
- Si vous avez déjà présenté une demande d'ACE, vous n'avez pas besoin de faire une nouvelle demande.
- Pour plus d'information sur l'Allocation canadienne pour enfants, notamment sur la façon de présenter une demande et sur les conditions d'admissibilité, consultez la page Web [Allocation canadienne pour enfants](#) ou composez le 1-800-387-1193.

► Prêts d'études canadiens

► Services de passeport

► Numéro d'assurance sociale (NAS)

Nouvelles mesures

ARC

► L'Allocation de soins d'urgence

► L'Allocation de soutien d'urgence

► Montant maximal annuel du crédit pour la produits et services (TPS)

▼ Les prestations maximales de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE)

Le gouvernement propose d'augmenter les prestations maximales de l'ACE, uniquement pendant l'année de prestations 2019-2020, de 300 \$ par enfant.

L'augmentation totale de l'ACE pour les familles bénéficiaires sera d'environ 550 \$ en moyenne; ces familles recevront 300 \$ de plus par enfant dans le versement du mois de mai. Cette mesure représente un soutien additionnel de près de 2 milliards de dollars.

► Fonds enregistrés de revenu de retraite (FFER)

► Subvention salariale temporaire pour les employeurs

1. Support for employees

ISDE

No Canadian should have to worry about losing their job, paying their rent or putting food on the table because of COVID-19. That's why the Government is:

- [waiving the one-week waiting period](#) and the requirement for a medical certificate for employment insurance (EI) sickness benefits to provide immediate support for workers in quarantine
- temporarily [boosting Canada Child Benefit payments](#) to ensure working families have enough money to support their kids
- introducing an [Emergency Support Benefit](#) to provide support to workers facing unemployment who are not eligible for EI
- [extending the tax filing deadline](#) to June 1, 2020
- and [much more](#)

Situation actuelle : pas encore de renseignements au niveau du service



Allocation canadienne pour enfants

L'Agence du revenu du Canada (ARC) administre l'allocation canadienne pour enfants (ACE). Il s'agit d'un versement mensuel non imposable fait aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Un versement de l'ACE peut comprendre des montants de la [prestation pour enfants handicapés](#) et de [programmes provinciaux ou territoriaux connexes](#).

Sections

- [Qui peut faire une demande](#)
Qui peut obtenir l'ACE, qui est le principal responsable des soins et de l'éducation d'un enfant, et l'entente d'une garde partagée sur vos prestations
- [Faire une demande](#)
Quand et comment faire une demande, et quand fournir des documents supplémentaires
- [Savoir combien vous pourriez recevoir](#)
Estimation de vos versements, moment et façon dont l'ARC calcule les versements, prestation pour enfants handicapés, prestations provinciales et territoriales connexes
- [Dates de versement](#)
Savoir quand l'ARC verse l'ACE
- [Continuer à recevoir vos versements](#)
Présenter vos déclarations de revenus et de prestations, savoir quoi faire en cas d'interruption ou de modification des versements, informer l'ARC

[Accueil](#) > [Agence du revenu du Canada](#) > [Prestations pour enfants et familles](#) > [Allocation canadienne pour enfants](#)

Allocation canadienne pour enfants Combien vous pourriez recevoir

Sur cette page

- [Calcul des versements](#)
- [Garde partagée et vos versements](#)
- [Recalcul des versements en juillet](#)
- [Prestations provinciales et territoriales connexes](#)
- [Enfants handicapés](#)
- [Remboursement d'un versement en trop](#)

Calcul des versements

Utilisez le Calculateur de prestations pour enfants et familles pour mieux planifier votre budget et connaître le montant que vous pourriez recevoir.

Calculer combien vous pourriez recevoir

► Voyez comment l'Agence du revenu du Canada calcule les versements de l'allocation canadienne pour enfants (ACE).

Garde partagée et vos versements

Sections

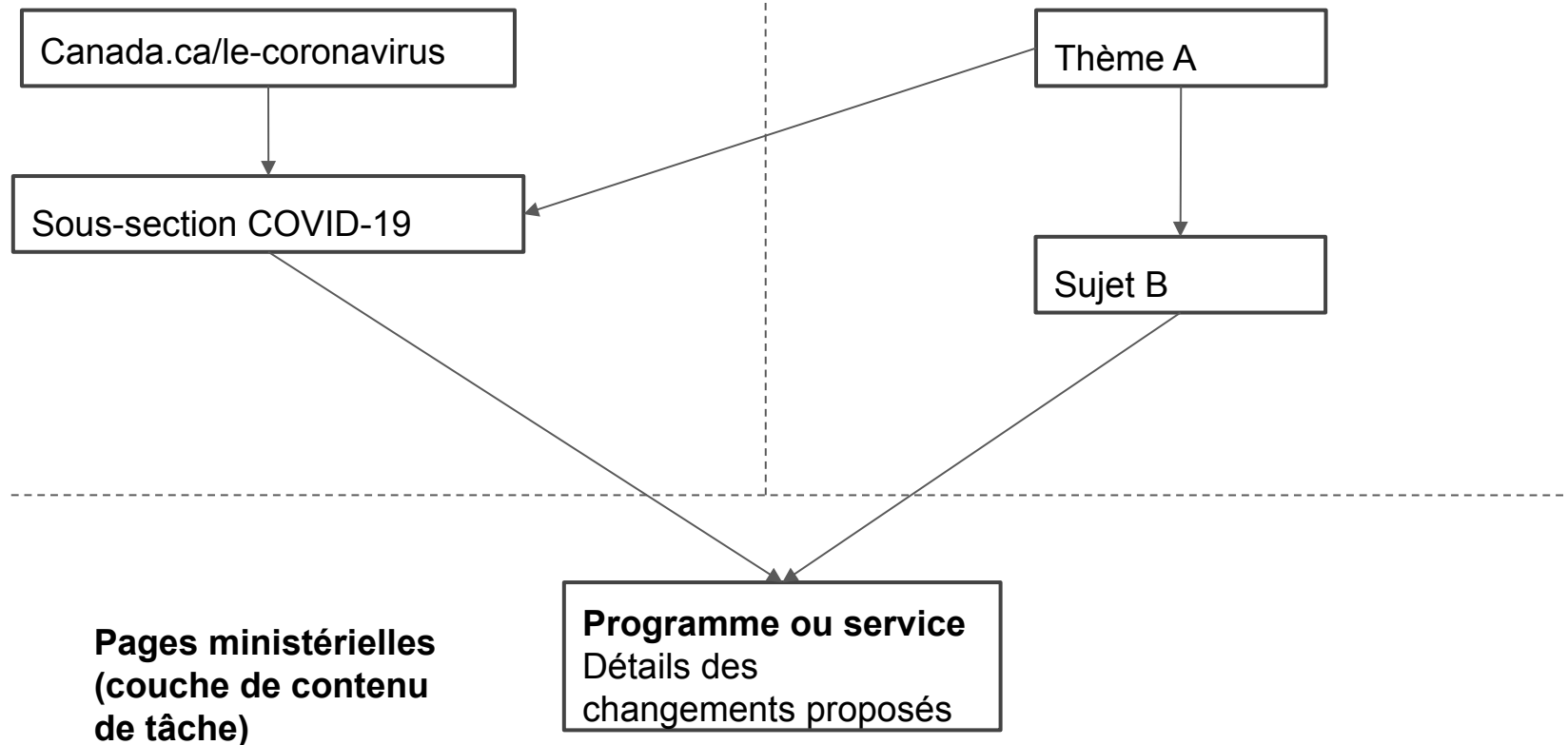
- [Déterminer qui peut faire une demande](#)
- [Faire une demande](#)
- **Combien vous pourriez recevoir**
- [Dates de versement](#)
- [Continuer à recevoir vos versements](#)
- [Communiquer avec l'ARC](#)

Approche proposée: navigation et couches de contenu



Principales pages de réponse de la COVID-19

Zone thématique (couche de navigation)



**Pages ministérielles
(couche de contenu
de tâche)**

Programme ou service
Détails des
changements proposés

Exemple : Allocation canadienne pour enfants



Principales pages de réponse de la COVID-

19

Canada.ca/le-coronavirus

Plan d'intervention économique

Soutien aux particuliers

Zone thématique (couche de navigation)

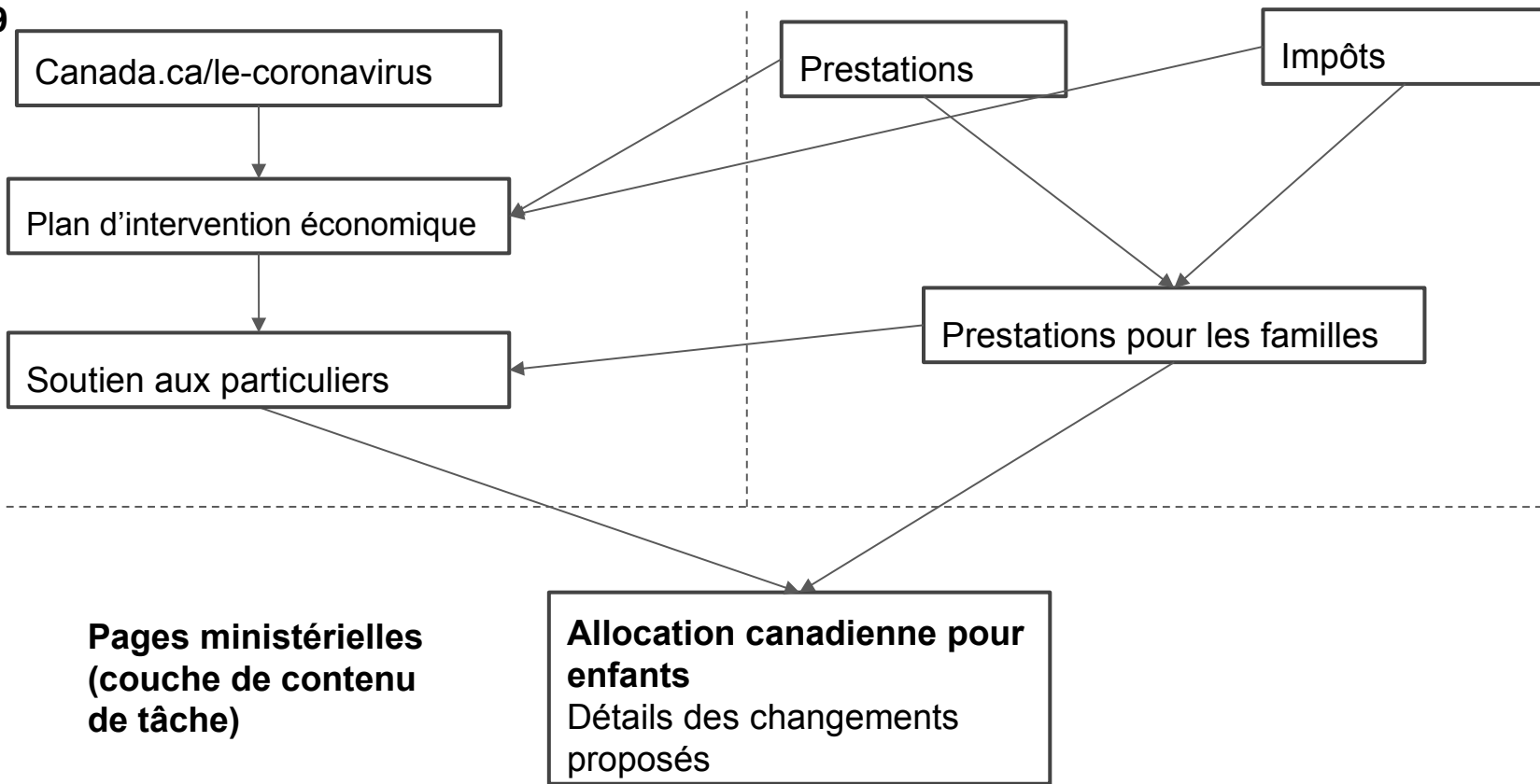
Prestations

Impôts

Prestations pour les familles

Pages ministérielles
(couche de contenu
de tâche)

**Allocation canadienne pour
enfants**
Détails des changements
proposés





Une approche par étapes pour le contenu des ministères et des thèmes



Étape 1 - Maintenant

Identifier les programmes et services touchés



- Si vous ne l'avez pas encore fait, mettez à jour **chaque** programme et service concerné par la COVID-19 **dès que possible**.
- Dans un premier temps, ajoutez une alerte contextuelle renvoyant à la page correspondante dans les pages principales de la COVID-19.

Directives sur les alertes :

<https://conception.canada.ca/crise/alertes.html>

Exemple - ACE



Allocation canadienne pour enfants

L'Agence du revenu du Canada (ARC) administre l'allocation canadienne pour enfants (ACE). Il s'agit d'un versement mensuel non imposable fait aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Un versement de l'ACE peut comprendre des montants de la [prestation](#)



⚠ COVID-19: changements proposés

En raison de l'épidémie de coronavirus, des modifications sont proposées à la prestation canadienne pour enfants. [Aller au Plan d'intervention économique pour les particuliers](#)

Sections



[Qui peut faire une demande](#)

Qui peut obtenir l'ACE, qui est le principal responsable des soins et de l'éducation d'un enfant, et l'entente d'une garde partagée sur vos prestations



[Faire une demande](#)

Quand et comment faire une demande, et quand fournir des documents supplémentaires



[Savoir combien vous pourriez recevoir](#)

Estimation de vos versements, moment et façon dont l'ARC calcule les



Étape 2 - Dès que possible

Passez en revue tout votre contenu sur la COVID-19



- Réviser vos pages sur la COVID-19
- Si votre contenu est déjà couvert dans les principales pages de la COVID-19, créez plutôt un lien vers celui-ci
- Si certains contenus gouvernementaux manquent dans les principales pages de réponse de la COVID-19, vous pouvez soit :
 - travailler avec vos partenaires pour intégrer le contenu manquant dans les pages principales
 - travailler avec vos partenaires pour créer une sous-page dans la série principale de pages de réponses

Révision des thèmes



- Réviser les sujets sous votre thème
- Examiner le ton des carrousels et des éléments en vedette
 - L'accent devrait être mis sur les mises à jour et les répercussion de la COVID-19
- Envisager de supprimer les carrousels afin qu'ils ne concurrencent pas les alertes

Perturbations de service et répercussions sur les employés



- Créer ou réviser des pages sur les perturbations de service pour votre institution (le cas échéant)
- Répercussions sur vos employés : si vous avez du contenu, connectez-le à la [page principale du SCT pour les employés](#)



Étape 3



Intégrer les changements dans le contenu des services ou des programmes

Au fur et à mesure que les détails deviennent disponibles, intégrer les changements et les améliorations dans le contenu lié aux tâches.

Supprimez les alertes, ou pointez-les vers le nouveau contenu de la tâche.



Questions?